

## ANNEXE N°3 - RECAPITULATIF DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

L'ensemble des justificatifs doivent être transmis via les **formulaire dématérialisés** accessible depuis le lien : <http://www.ac-lyon.fr/dsden42/cid157686/mouvement-des-enseignants-du-1er-degre-2021-de-la-loire.html>

Récapitulatif :

**Au titre du handicap**

- Je suis détenteur d'une reconnaissance de ma qualité de travailleur handicapé
- Handicap du conjoint
- Handicap d'un enfant

Veillez joindre une copie des pièces justifiant votre demande : reconnaissance de qualité de travailleur handicapé. Dans le cas où le justificatif est en cours de renouvellement auprès de la MDPH, vous joindrez un document de la MDPH en attestant.

**Au titre du rapprochement de conjoint**

Veillez joindre :

- une copie d'écran de la distance calculée par Mappy entre la résidence professionnelle du conjoint et votre lieu d'affectation actuel (distance la plus courte, excluant les péages)
- une copie du contrat de travail de votre conjoint

**Au titre de l'autorité parentale conjointe**

Veillez joindre :

- tous les documents (jugements) attestant du partage de l'autorité parentale et de la résidence de l'autre parent
- une copie d'écran de la distance calculée par « Mappy » entre la résidence de l'autre parent et votre lieu d'affectation actuel. (distance la plus courte, excluant les péages)

**Au titre de la situation de parent isolé**

Veillez joindre tous les documents attestant de votre situation familiale ainsi qu'un courrier indiquant comment les vœux formulés contribueront à l'amélioration des conditions de vie de l'enfant.